

STIMULEARTS
RAPPORT FINANCIER
AU 31 MARS 2018



STIMULEARTS
RAPPORT FINANCIER
AU 31 MARS 2018

TABLE DES MATIÈRES

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	3 - 4
ÉTATS FINANCIERS AUDITÉS	
Résultats	5 - 6
Évolution des actifs nets	7
Bilan	8
Flux de trésorerie	9
Notes afférentes aux états financiers	10 - 14



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de StimuleArts
Laval (Québec)

Nous avons effectué l'audit des états financiers de StimuleArts, qui comprennent le bilan au 31 mars 2018, et les états des résultats, de l'évolution des actifs nets et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

Responsabilité de la direction pour les états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle de ces états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation des états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Responsabilité de l'auditeur

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes d'audit généralement reconnues du Canada. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Fondement de l'opinion avec réserve

Comme c'est le cas dans de nombreux organismes de bienfaisance, l'organisme sans but lucratif StimuleArts tire ses produits d'activités de collecte de fonds dont il n'est pas possible d'auditer l'intégralité de façon satisfaisante. Par conséquent, notre audit de ces produits s'est limité aux montants inscrits dans les comptes de l'organisme et nous n'avons pas pu déterminer si des ajustements pourraient devoir être apportés aux montants de produits des activités de collecte de fonds, de l'excédent des produits sur les charges et des flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement pour l'exercice terminé le 31 mars 2018 et le 31 mars 2017, de l'actif à court terme au 31 mars 2018 et au 31 mars 2017, et des actifs nets aux 31 mars 2018 et 31 mars 2017. Nous avons exprimé par conséquent une opinion d'audit modifiée sur les états financiers de l'exercice terminé le 31 mars 2017, en raison des incidences possibles de cette limitation de l'étendue des travaux.

Opinion avec réserve

À notre avis, à l'exception des incidences possibles du problème décrit dans le paragraphe "Fondement de l'opinion avec réserve", les états financiers donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme sans but lucratif StimuleArts au 31 mars 2018, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.



SYLVESTRE, ROY & ASSOCIÉS INC.¹

Terrebonne, le 5 juin 2018

¹ Par Luc Villeneuve, CPA auditeur, CGA



STIMULEARTS
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018
(audité)

	2018		2017
PRODUITS			
PSOC	166 591	\$	161 848 \$
Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval - Entente de services	138 610		132 790
Centre intégré de santé et de services sociaux de Laval - Plan d'accès	33 855		33 620
Centraide du grand montréal - mission générale	62 800		62 800
Emploi-Québec	41 152		17 155
Emploi d'été canada	12 625		11 594
Association régionale de loisirs pour personnes handicapées de Laval - Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées	6 170		4 453
Conférence régionale des élus de Laval - Programme d'accompagnement en loisir pour les personnes handicapées	500		-
Ville de laval	1 000		880
Cotisation des usagers	65 899		62 967
Carte de membres	2 190		2 100
Activités de financement	2 769		1 360
Dons	8 887		2 263
Intérêts et autres revenus	1 308		1 153
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	1 076		1 302
	545 432		496 285



STIMULEARTS
RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018
(audité)

	2018	2017
CHARGES		
Salaires et avantages sociaux	413 784	416 835
Sous-traitance	760	-
Honoraires professionnels	4 991	7 593
Matériel d'animation	20 122	6 948
Assurances	2 554	2 688
Télécommunications	2 806	2 620
Électricité et chauffage	10 641	10 617
Frais informatique	16 289	14 255
Papeterie et frais de bureau	8 738	12 028
Entretien et réparations	9 337	5 564
Frais de vie associative et de réunions	2 029	2 417
Formation et colloques	250	1 074
Frais de déplacements	128	109
Amortissement des immobilisations corporelles	7 752	7 752
Intérêts et frais bancaires	75	131
	500 256	490 631
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	45 176 \$	5 654 \$



STIMULEARTS
ÉVOLUTION DES ACTIFS NETS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018
(audit)

	Investis en immobilisations (Note 5)	Affectés (Note 6)	Non affectés	2018	2017
SOLDE AU DÉBUT	25 450 \$	25 000 \$	66 316 \$	116 766 \$	111 112
Excédent des produits sur les charges	(6 676)	-	51 852	45 176	5 654
Acquisition d'immobilisations	34 279	-	(34 279)	-	-
Apports reportés afférents aux immobilisations encaissés au cours de l'exercice	(30 500)	-	30 500	-	-
SOLDE À LA FIN	22 553 \$	25 000 \$	114 389 \$	161 942 \$	116 766 \$



STIMULEARTS
BILAN**AU 31 MARS 2018**

(audité)

	2018	2017
ACTIF		
ACTIF À COURT TERME		
Encaisse	155 568 \$	122 505 \$
Cotisation des usagers à recevoir	262	1 777
Taxes à la consommation à percevoir	4 799	3 557
Subventions à recevoir	11 134	3 326
	171 763	131 165
IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 3)	58 133	31 606
	229 896 \$	162 771 \$
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Comptes fournisseurs	3 711 \$	- \$
Salaires et vacances à payer	26 002	22 471
Dépôts des usagers	41	106
Déductions à la source à payer	2 620	2 272
Subvention reportée	-	15 000
	32 374	39 849
APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES (Note 4)	35 580	6 156
	67 954	46 005
ACTIFS NETS		
INVESTIS EN IMMOBILISATIONS (Note 5)	22 553	25 450
AFFECTÉS (Note 6)	25 000	25 000
NON AFFECTÉS	114 389	66 316
	161 942	116 766
	229 896 \$	162 771 \$

Pour le conseil d'administration


 Administrateur


 Administrateur


STIMULEARTS
FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 MARS 2018
(audité)

	2018	2017
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	45 176 \$	5 654 \$
Éléments n'affectant pas la trésorerie :		
Amortissement des immobilisations corporelles	7 752	7 752
Amortissement des apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(1 076)	(1 302)
	51 852	12 104
Variation nette d'éléments hors trésorerie liés aux activités de fonctionnement		
Cotisation des usagers à recevoir	1 515	(583)
Taxes à la consommation à percevoir	(1 242)	884
Déductions à la source à recevoir	-	2 615
Subventions à recevoir	(7 808)	3 302
Comptes fournisseurs	3 711	(4 445)
Salaires et vacances à payer	3 531	2 774
Dépôts des usagers	(65)	(806)
Déductions à la source à payer	348	2 272
Subvention reportée	(15 000)	15 000
	(15 010)	21 013
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	36 842	33 117
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition des immobilisations corporelles	(34 279)	(8 865)
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(34 279)	(8 865)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Apports reportés afférents aux immobilisations encaissés	30 500	-
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	30 500	-
AUGMENTATION DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	33 063	24 252
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE AU DÉBUT	122 505	98 253
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA FIN	155 568 \$	122 505 \$

La trésorerie et les équivalents de trésorerie se composent de l'encaisse.



STIMULEARTS
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2018
(audité)

1. CONSTITUTION ET SECTEUR D'ACTIVITÉ

StimuleArts est un organisme sans but lucratif constitué sous la Partie III de la Loi sur les compagnies du Québec qui a comme mission de fournir des ateliers adaptés pour personnes handicapées intellectuellement.

Au cours de l'exercice, l'organisme a procédé à une modification de sa dénomination sociale, elle s'appelait auparavant Les Ateliers adaptés Stimul'Arts.

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif (NCOSBL) et comprennent les principales méthodes comptables suivantes :

Évaluation des instruments financiers

L'entité évalue initialement ses actifs et passifs financiers à la juste valeur, sauf dans le cas de certaines opérations qui ne sont pas conclues dans des conditions de concurrence normale.

Elle évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent de l'encaisse et des cotisations des usagers à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement selon la méthode linéaire se composent des comptes fournisseurs, des salaires et vacances à payer et des dépôts des usagers.

Dépréciation

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués ou au coût après amortissement, l'organisme détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative, et si l'organisme détermine qu'il y a eu au cours de l'exercice un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs, une réduction de valeur est comptabilisée au résultat. Une moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur. La valeur comptable de l'actif financier ne peut être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise de valeur si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. La reprise de valeur est comptabilisée au résultat.

Coûts de transaction

L'organisme comptabilise ses coûts de transaction dans les résultats de l'exercice au cours duquel ils sont engagés dans le cas des instruments financiers qui sont évalués ultérieurement à la juste valeur. Les coûts de transaction relatifs à des instruments financiers évalués ultérieurement ou au coût après amortissement sont comptabilisés au coût initial de l'actif ou du passif financier et comptabilisés aux résultats sur la durée de l'instrument selon la méthode de l'amortissement linéaire.

STIMULEARTS
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2018
(audité)

2. PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (Suite)

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée. Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre d'augmentations directes des actifs nets. Les cotisations sont constatées à titre de produits lorsqu'elles sont reçues.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées au prix coûtant moins l'amortissement cumulé. L'amortissement est réparti sur la durée de vie utile des biens et est calculé selon les méthodes, durée et taux suivants :

	Méthode	Durée / Taux
Équipement et mobilier de bureau	Dégressif	20 %
Équipements adaptés	Dégressif	20 %
Équipements informatiques	Dégressif	30 %
Équipement	Dégressif	20 %
Améliorations locatives	Linéaire	10 ans
Salle de stimulation	Dégressif	20 %

Dépréciation d'actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que la valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est comptabilisée lorsque la valeur comptable excède les flux de trésorerie non actualisés découlant de leur utilisation et de leur sortie éventuelle. La perte de valeur comptabilisée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur.

Apports reçus sous forme de services

Les bénévoles consacrent de nombreuses heures par année pour aider l'organisme à assurer la prestation de ses services. Il bénéficie également d'un loyer gratuit. En raison de la difficulté à déterminer la juste valeur des apports reçus sous forme de services, ceux-ci ne sont pas constatés dans les états financiers.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'entité consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires.



STIMULEARTS
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2018
(audité)

3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

	2018			2017
	Coût	Amortissement Cumulé	Valeur Nette	Valeur Nette
Équipement et mobilier de bureau	6 615 \$	5 602 \$	1 013 \$	1 350 \$
Équipements adaptés	10 727	8 085	2 642	3 524
Équipements informatiques	21 554	16 967	4 587	6 889
Équipement	20 294	15 026	5 268	6 222
Améliorations locatives	32 766	22 422	10 344	13 621
Salle de stimulation	34 279	-	34 279	-
	126 235 \$	68 102 \$	58 133 \$	31 606 \$

4. APPORTS REPORTÉS AFFÉRENTS AUX IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les apports reportés afférents aux immobilisations corporelles représentent des apports reçus pour l'acquisition d'immobilisations, destinés à couvrir les charges d'amortissement des exercices subséquents. L'amortissement est établi aux mêmes conditions que les immobilisations afférentes. Les variations survenues dans le solde des apports reportés pour l'exercice sont les suivantes :

	Solde au 31 mars 2017	Encaissement	Constaté à titre de produits	Solde au 31 mars 2018
Améliorations locatives	4 406 \$	- \$	(551) \$	3 855 \$
Équipements informatiques	1 750	-	(525)	1 225
Salle de stimulation	-	30 500	-	30 500
	6 156 \$	30 500 \$	(1 076) \$	35 580 \$

5. ACTIFS NETS INVESTIS EN IMMOBILISATIONS

Le solde des actifs nets investis en immobilisations se compose de :

	2018	2017
Immobilisations corporelles - valeur nette	58 133 \$	31 606 \$
Apports reportés afférents aux immobilisations corporelles	(35 580)	(6 156)
	22 553 \$	25 450 \$



STIMULEARTS
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2018
(audité)

6. AFFECTATIONS D'ORIGINE INTERNE

Au cours des exercices précédents, le conseil d'administration a procédé à une affectation de 25 000 \$ pour une relocalisation potentielle de l'organisme. Aucun montant n'a été utilisé en date du 31 mars 2018.

L'organisme ne peut utiliser ces montants grevés d'affectations d'origine interne à d'autres fins sans le consentement préalable du conseil d'administration.

7. ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme s'est engagé en vertu de baux à louer des locaux ainsi qu'un photocopieur. En ce qui concerne les locaux, l'organisme n'a aucun loyer à payer au locateur, seul les frais de fonctionnement du bâtiment étant à la charge de l'organisme.

Les frais minimums exigibles en vertu de ces engagements contractuels au cours des prochains exercices s'établissent comme suit :

2019	2020
<u>13 362</u>	<u>4 044</u>
\$	\$

8. INSTRUMENTS FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition et les concentrations de l'organisme aux risques à la date du bilan, soit au 31 mars 2018.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses comptes fournisseurs, des salaires et vacances à payer et des dépôts des usagers.

L'organisme considère qu'il dispose de liquidités suffisantes afin de s'assurer d'avoir des fonds suffisants pour répondre à ses besoins financiers courants et à plus long terme.



STIMULEARTS
NOTES AFFÉRENTES AUX ÉTATS FINANCIERS
AU 31 MARS 2018
(audité)

8. INSTRUMENTS FINANCIERS (Suite)

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux cotisations des usagers à recevoir.

L'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités. Une bonne proportion de ces comptes a été reçue dans les semaines suivant la fin d'exercice. L'organisme surveille de façon continue les montants à recevoir et n'a pas jugé bon de prendre une provision pour créances douteuses.

